COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE CALEDONIE



MAISON DU SPORT 24 rue Duquesne- BP25- 98845 Nouméa Cedex

Tel/Fax: (687) 26 27 70 - mail: <u>equitation@lagoon.nc</u> -www.crenc.nc -Ridet: n° 675173.0001

PROCES VERBAL

Réunion du Bureau du CRE-NC et Mr Damas Thibaut du 16 Novembre 2023 Maison des sports- CTOS- Nouméa

M. DAMAS Thibaut a demandé à rencontrer les membres du bureau afin de pouvoir discuter de l'année 2024. Il a souhaité venir avec Madame JARDEL Charlène.

Les membres du bureau se sont réunis à la maison des sports du CTOS de Nouméa, à 9h 30.

Mesdames et Messieurs, membres du bureau présents :

Vincent FARDEAU Céline LASBLEIZ Dominique ROESNER Chloé RABOUIN

Mesdames et Messieurs, membres du bureau excusés :

Sandrine GAUDE

M. DAMAS Thibaut ouvre la discussion et demande quels sont les objectifs du COMITE en 2024.

M. FARDEAU Vincent et Mme ROESNER Dominique annoncent qu'ils vont mener leur mandat jusqu'à l'assemblée générale ordinaire 2023 qui devrait avoir lieu début mars 2024. Ils démissionneront une fois l'assemblée générale ordinaire terminée.

Le COMITE devra être renouvelé et une assemblée générale extraordinaire élective sera organisée 6 mois après la fin des Jeux Olympiques d'été de 2024.

Si aucune autre démission n'intervient, le COMITE pourra mener les actions jusqu'à cette prochaine élection.

Le bureau a fait les démarches pour les demandes de subventions et établira un budget prévisionnel pour 2024 mais les diminutions des recettes qui sont principalement des subventions, obligent le CRE-NC à diminuer ses dépenses.

Comme il avait été voté lors de l'assemblée générale ordinaire 2022, si le COMITE n'obtenait pas les subventions nécessaires, les déplacements des sélections serait suspendus.

C'est donc ce qu'il a été décidé par le bureau pour cette fin 2023 et pour le début 2024.

Pour le moment dans l'incertitude financière, le bureau du CRE-NC a demandé à Mr Thibaut Damas un devis pour maintenir son action au sein du CRE-NC en tant que prestataire pour les cercles de CSO jeunes espoirs, espoir et Elite.

Ses autres actions de formation d'officiels et de gestions documentaires avec sa présence au bureau du CRE sont pour le moment suspendus à partir de janvier 2024.

Dans le cadre de la mise en place d'une formation d'animateur équestre sur le territoire que nous espérons voir s'ouvrir en Avril 2024, le CRE-NC deviendrait centre de formation agréé par la FFE.

Dans le cadre de cette mise en place de formation plusieurs centres équestre du territoire ont été audités par Mr MORAND Frédéric lors de sa venue sur le territoire en Octobre 2023.

Cette formation aura également besoin d'intervenant technique et nous solliciterons bien évidement M. DAMAS Thibaut.

M. FARDEAU Vincent précise qu'un minimum de 10 stagiaires sera nécessaire pour l'ouverture de cette formation et qu'un mail d'information et de recrutement de candidature, va être envoyé dans les prochains jours par le directeur du Conseil du Cheval.

Mme JARDEL Charlène a souhaité demander pourquoi aucun debreefing n'a eu lieu aprés la semaine du cheval avec les clubs, bénévoles et divers acteurs durant cet évenement.

Le bureau lui exlique avoir eu une reunion avec M. MORAND Frédéric, le mardi 24 Octobre 2023 sans avoir connaissance en amont de l'ordre du jour et au final, ce fut un debreefing entre le COMITE et M. MORAND Frédéric.

M. MORAND Frédéric a ensuite dit qu'il ferait la même démarche avec le comité directeur de la Semaine du Cheval.

Nous pensions donc que ce 2eme debreefing serait fait avec tous les acteurs de cette Semaine du Cheval. Suite à cela et vue qu'effectivement, ce ne sont pas tous les partenaires qui ont été conviés, nous avons diffusé le PV de réunion entre le COMITE et M. MORAND Frédéric à tous les clubs en leurs indiquant que nous etions prêts à organiser un nouvelle reunion si plusieurs personnes en avaient le désir. A ce jour, seule Mme JARDEL Charlène en a émis le souhait.

Une mise au point entre M. FARDEAU Vincent, Mme ROESNER Dominique, Mme JARDEL Charlène et M. DAMAS Thibaut est faite concernant la gestion du déplacement des cavaliers des cercles en métropole en Avril 2023.

Il est effectivement convenu de tous qu'une succession de malentendus est survenue sur la gestion de ce déplacement et il est convenu que pour des prochains deplacements, un devis serait demandé à M. DAMAS Thibaut pour l'encadement de ce type de déplacement.

Mais le bureau souhaite rappeler qu'il est une association qui gère des fonds provenant d'instances publiques et qu'il est de son devoir de justifier ses dépenses et de tenir sa ligne de conduite qui a toujours était de ne pas rendre de tels déplacements comme « elitiste » et accessible uniquement aux cavaliers les plus aisés.

La réunion s'est terminée à 11 h 30.

Vincent FARDEAU

Céline LASBLEIZ